

La dimension « Développement durable » dans un diagnostic de territoire

Robert REYNARD
Insee – Pôle « Synthèses Locales »

16 novembre 2011

L'Insee et les diagnostics de territoire

- les diagnostics sont réalisés dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics régionaux ou locaux (Etat ou collectivités)
- ils visent à éclairer les projets de territoire et les politiques publiques locales, en identifiant les principaux enjeux
- ils peuvent mobiliser un large éventail de données provenant du système statistique public
- ils procèdent selon une méthode d'analyse comparative intégrant les problématiques spécifiques du territoire

La prise en compte du développement durable

- une demande croissante de la part des acteurs publics régionaux et locaux,
- un contexte qui évolue rapidement, suite au Grenelle de l'environnement,
- une prise en compte encore limitée dans les diagnostics de territoire réalisés par l'Insee, malgré quelques expériences innovantes,
- des données nombreuses, mais souvent éparses et hétérogènes, d'où des problèmes de comparabilité,
- certaines données jugées utiles ne sont pas facilement mobilisables ou doivent être collectées au niveau local.

Un projet découpé en deux phases

- groupe de travail Insee - SOeS mis en place en 2010 et associant des représentants régionaux (Dreal – Insee)
- première phase livrée en décembre 2010 : un ensemble cohérent et documenté d'indicateurs à l'échelle régionale (et souvent départementale), élargissant le champ des 41 ITDD (Datar-SOeS-Insee) à 62 indicateurs supplémentaires
- deuxième phase (en cours) :
 - Comment prendre en compte la dimension développement durable dans un diagnostic de territoire ?
 - Quels indicateurs du développement durable dans les diagnostics ?
 - Mise à disposition d'indicateurs locaux documentés mobilisables au plan national

La démarche (1)

Cohérence avec les démarches nationales :

- **Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)**
 - utilisée pour les travaux dans la phase 1 (organisation des indicateurs selon les 9 défis de la SNDD)
 - conservation de l'articulation des indicateurs locaux autour des ITDD
- **La démarche Agenda 21 du CGDD**
 - 5 finalités à la base de la réflexion
 - expertise des indicateurs proposés dans le cadre du référentiel Agenda 21

La démarche (2)

Construction de la réflexion autour de 4 questions :

- Comment se situe le territoire par rapport aux facteurs du changement climatique ?
- Quelles protections et préservation de l'environnement dans le territoire?
- Quelles dynamiques humaines et sociales sur le territoire ?
- Quelle dynamique de développement économique durable dans le territoire ?

La démarche (3)

Sélection d'indicateurs pour éclairer le questionnement :

- respect de la définition d'un indicateur (robuste, pertinent, disponible, compréhensible et actualisable)
- articulation autour des ITDD de la phase 1
- sélection à partir :
 - référentiel agenda 21 du CGDD,
 - indicateurs présents dans des agendas 21 locaux (Grand Lyon, Caen, ...)
 - expertise des membres du groupe de travail

La démarche (4)

La mobilisation des indicateurs

- **Une mobilisation contrainte par :**
 - la couverture du territoire national,
 - la comparabilité sur tout le territoire,
 - les conditions d'accès à l'information (secret statistique, accès réglementé aux données individuelles, etc.)
- **Une mobilisation à deux étages :**
 - par les services centraux (Insee et SOeS),
 - auprès d'organismes régionaux ou locaux.

Les indicateurs locaux retenus

- après examen, sur les quelque 500 indicateurs envisagés :
 - 230 seront disponibles d'ici fin 2011,
 - 160 le seront d'ici mai 2012,
 - 50 doivent être mobilisés localement,
 - 60 n'ont finalement pas été retenus.

- autant que possible, les indicateurs seront établis dans une maille communale, non pour être analysés à cette échelle, mais afin de permettre des agrégations sur des territoires à géométrie variable (EPCI, PNR, SCOT, etc.).

Quelques exemples d'indicateurs locaux

- **certains indicateurs sont la déclinaison locale des ITDD**
 - émissions de CO² induites par les déplacements domicile-travail,
 - indicateurs de potentiel de développement économique du territoire,
 - niveau de qualification des 25-34 ans,
 - part des surfaces artificialisées.
- **d'autres seront mis à disposition en complément des ITDD**
 - part du parc locatif social dans le parc de logements,
 - accessibilité de la population aux équipements,
 - production d'électricité à partir d'énergies renouvelables,
 - densité des emplois dans l'économie sociale pour 10 000 habitants.
- **d'autres seront à mobiliser auprès d'organismes régionaux ou locaux**
 - surfaces concernées par des transactions foncières en milieu rural,
 - existence et fréquentation des pôles multimodaux (train/bus/...),
 - montant des aides accordées sous conditions environnementales,
 - projections de population à l'horizon 2040.

Le produit final

- quatre fiches méthodologiques pour détailler les problématiques
- un ensemble d'indicateurs documentés partagés entre l'Insee et le SOeS pour éclairer le diagnostic
- une base de données communales mobilisable par les chargés d'études à travers les outils déjà disponibles au sein des réseaux Insee et MEDDTL

Calendrier et perspectives

- calendrier de mise à disposition des indicateurs locaux dans les réseaux MEDDTL et Insee :
 - décembre 2011 : livraison du 1er lot
 - mai 2012 : livraison du 2ème lot
 - décembre 2012 : actualisation et maintenance évolutive

- réalisation d'une étude « prototype » par l'Insee Rhône-Alpes sur le territoire du PNR du Vercors en partenariat avec les DDT de la Drôme et de l'Isère (1er semestre 2012)

Merci de votre attention

Contact : robert.reynard@insee.fr